



# Ghana : Nana Akufo-Addo réélu avec 51,59 % des voix, l'opposition rejette les résultats

Au Ghana, le président sortant, leader du Nouveau parti patriotique (NPP) Nana Akufo-Addo a été réélu avec 51,59 % des voix contre 47,63 % pour son rival John Dramani Mahama du Congrès national démocratique (NDC), selon les résultats provisoires annoncés mercredi par la Commission électorale.

Le scrutin a été extrêmement serré car selon les chiffres, seulement 515.524 voix séparent le président Akufo-Addo de son rival John Mahama devenu chef de l'opposition en 2016.

Ces résultats ont été annoncés par la présidente de la Commission électorale Jean Adukwei Mensa, 48 heures après la fin du vote lundi où plus de [17 millions d'électeurs étaient appelés aux urnes](#) pour choisir leur président entre les douze candidats en lice pour la magistrature suprême. Le taux de participation est de 79 %, selon la Commission électorale.

Mais, dans le camp du principal parti de l'opposition, ces résultats provisoires sont rejetés. Même si John Dramani Mahama ne s'est pas encore exprimé, un élu de son parti a en effet annoncé que l'opposition rejetait ces résultats et envisageait de faire appel de la décision de la commission

électorale.

**[Lire aussi : Ghana : Ouverture des bureaux de vote pour le double scrutin présidentiel et législatif](#)**

*« Les preuves accablantes disponibles nous empêchent d'accepter cette conclusion fallacieuse et précipitée »,* a en effet indiqué Haruna Iddrisu, un parlementaire du NDC tard dans la nuit de mercredi au cours d'une conférence de presse tenue à Accra.

*« Nous avons l'intention de prendre des mesures décisives et tangibles, concernant à la fois les résultats de la présidentielle et des élections parlementaires, pour renverser cette attaque éhontée et impudente de notre démocratie »,* a-t-il déclaré.

Il faut souligner que les Ghanéens élisaient également lundi, les 275 députés du parlement. Cependant, les résultats de cette législative n'ont pas encore été communiqués par la Commission électorale.

## **La Rédaction**

---



# **Ghana : Ouverture des bureaux**

# de vote pour le double scrutin présidentiel et législatif

Les ghanéens sont appelés aux urnes ce lundi 07 décembre pour un double scrutin présidentiel et législatif. Plus de 17 millions d'électeurs doivent en effet élire les 275 députés du Parlement et leur président de la République.

Pour ce qui concerne la présidentielle, au total 12 candidats sont en lice dont le chef de l'État sortant, Nana Akufo-Addo qui brigue un deuxième mandat.

Le 04 décembre dernier, le président sortant Nana Akufo-Addo et son rival le principal candidat de l'opposition John Mahama ont signé un pacte de paix avec pour objectif, inciter leurs partisans à éviter toute violence.

Il faut souligner que cet accord intervient après des échanges (parfois vifs) entre les deux adversaires de longue date qui démontrent leur attachement à la démocratie.

Près de 40 000 observateurs locaux et internationaux ont été déployés dans le pays afin de veiller au bon déroulement de l'élection qui est d'ailleurs considérée comme un important test pour la consolidation des acquis démocratiques dans ce pays d'Afrique de l'ouest.

**David S.**

---



# Décès de Jerry Rawlings, ancien Président du Ghana

L'ancien président ghanéen Jerry Rawlings est décédé ce jeudi matin à l'âge de 73 ans dans un hôpital d'Accra où il avait été admis il y a quelques jours.

L'annonce a été faite par son parti, le National Democratic Congress (NDC) à moins d'un mois de l'élection présidentielle de 2020.

*« J'annonce la suspension de notre campagne politique (...) après la nouvelle de la mort du fondateur de notre parti et ancien président du Ghana, Jerry John Rawlings »* a indiqué sur Twitter l'ancien président John Dramani Mahama, principal candidat de l'opposition du National Democratic Congress (NDC) à la présidentielle de décembre prochain.

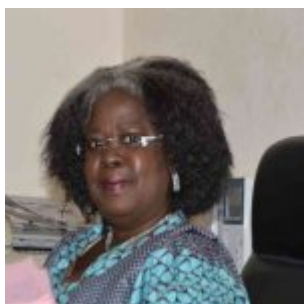
Le chef de l'Etat togolais a salué la mémoire de l'illustre disparu, et ses sincères condoléances à la famille éplorée, à l'actuel Président ghanéen Nana Akufo Addo, et au peuple du Ghana. *« Jerry Rawlings fut un grand patriote et un homme d'action, qui a apporté une remarquable contribution à la construction de la démocratie au Ghana »*, a indiqué Faure Gnassingbé.

Né à Accra d'une mère ghanéenne et d'un père écossais, Jerry Rawlings avait dirigé le Ghana pendant deux décennies, de 1981 à 2001.

Aux yeux de certains analystes, Jerry Rawlings aura marqué l'Histoire de son pays de manière paradoxale : s'il est devenu président à la suite d'un coup d'État, il faut reconnaître que c'est aussi lui qui aura rétabli les libertés démocratiques au Ghana et en a fait le bon élève dans la sous région.

**La Rédaction**

---



## **La togolaise Kobauyah Tchamdja-Kpatcha élue au Comité des Droits de l'Homme des Nations Unies**

*La Directrice du Sceau, de la Nationalité et de l'Identité Civile, Mme Kobauyah Tchamdja-Kpatcha fait désormais partie du Comité des Droits de l'Homme des Nations Unies.*

*Elle a été élue 108 voix sur 171 cette semaine à ce Comité à New York, pour y siéger sur la période 2021-2024.*

Le vote s'est déroulé à l'occasion de la 38<sup>ème</sup> Réunion des Etats parties au Pacte international relatif aux droits civils et politiques auquel a adhéré le Togo en 1984.

La réunion a permis d'élire pour un mandat de 04 ans, au total 09 experts, tous des « *personnalités de haute moralité et possédant une compétence reconnue dans le domaine des droits de l'homme* ».

C'est la première fois qu'un expert togolais siégera au Comité des Droits de l'Homme des Nations Unies.

**La Rédaction**

---



## **RCI : Alassane Ouattara officiellement investi candidat du RHDP pour un 3è mandat**

Le président ivoirien Alassane Ouattara a été officiellement investi ce samedi 22 août, candidat de son parti le Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP) à la présidentielle d'octobre prochain en Côte d'Ivoire.

La cérémonie d'investiture s'est déroulée au stade Houphouët-Boigny à Abidjan devant des dizaines de milliers de militants et supporters rassemblés.

*« Je vous investis ce 22 août comme candidat du RHDP à l'élection présidentielle du 31 octobre 2020 »*, a déclaré Henriette Diabaté, première vice-présidente du RHDP. Debout à ses côtés, le président Ouattara lui a ensuite donné des accolades.

*« Merci de m'avoir porté à la tête de notre grand parti, le RHDP, le premier parti de Côte d'Ivoire. En effet, le RHDP est aujourd'hui le seul parti qui couvre l'ensemble du territoire national. Le RHDP, c'est 151 députés sur 251, 143 mairies sur 201 et 24 régions sur 31 »*, a souligné Alassane Ouattara.

Alassane Ouattara (78 ans), est donc officiellement en course pour un troisième mandat jugé inconstitutionnel par ses opposants qui bravent l'interdiction des manifestations de rue en vigueur jusqu'au 15 septembre dans le pays.

Elu en 2010 puis réélu en 2015, A. Ouattara avait initialement annoncé en mars dernier son intention de ne pas briguer un 3<sup>e</sup> mandat, et de passer le relais à son Premier ministre d'alors, Amadou Gon Coulibaly. Le décès brutal de ce dernier le 8 juillet a finalement contraint Ouattara à revenir sur sa décision.

L'annonce le 6 août dernier de sa candidature a provoqué des manifestations qui ont dégénéré en violences avec six morts, une centaine de blessés, 1.500 déplacés et 69 interpellations, selon un bilan officiel.

**La Rédaction**

---



# **RCI : Alassane Ouattara annonce sa candidature pour la présidentielle d'octobre prochain**

L'actuel président ivoirien est revenu sur sa décision en annonçant ce jeudi 6 août, sa candidature à un troisième mandat lors de l'élection présidentielle du 31 octobre prochain.

*« J'ai décidé de répondre favorablement à l'appel de mes concitoyens me demandant d'être candidat à l'élection présidentielle du 31 octobre 2020. Je suis donc candidat à l'élection présidentielle du 31 octobre 2020 »,* a en effet déclaré le président Alassane Ouattara, dans son discours à la Nation ivoirienne à la veille de la fête de l'indépendance.

Alassane Ouattara a donné deux raisons principales à sa candidature : d'abord un « *cas de force majeure* », après la mort du candidat de son parti, Amadou Gon Coulibaly, début juillet, et un « *devoir citoyen* ».

*« Cette décision, mûrement réfléchie, est un devoir que j'accepte dans l'intérêt supérieur de la Nation ; afin de continuer de mettre, sans relâche, mon expérience au service de notre pays (...) ; Compte tenu de l'importance que j'accorde à mes engagements et à la parole donnée, cette décision*



*représente un vrai sacrifice pour moi, que j'assume pleinement, par amour pour mon pays », a-t-il fait savoir.*

Le président ivoirien avait notamment dit qu'il ne se représenterait pas à la prochaine présidentielle dans son pays, laissant son dauphin Amadou Gon Coulibaly porter les couleurs du parti au pouvoir RHDP. Mais, la mort de ce dernier a donc finalement changé la donne.

*« J'avais commencé à organiser mon départ. Ma vie après la présidence. J'avais commencé à relancer l'activité de mon institut et la création d'une fondation », a expliqué Alassane Ouattara jeudi à la nation. Mais, précise-t-il, « l'homme propose, Dieu dispose », évoquant le décès d'Amadou Gon Coulibaly, tout en ajoutant que cette disparition avait « laissé un vide dans l'équipe mise en place pour poursuivre » son programme.*

**David S.**



## **COVID-19 : la riposte doit s'inscrire dans le long terme, selon l'OMS**

Au cours de sa réunion tenue vendredi à Genève en Suisse, le Comité d'urgence de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)

**concernant la COVID-19 a prévenu que la pandémie de Coronavirus allait probablement être « très longue ».**

Le Comité qui tenait sa quatrième réunion, a en outre relevé la nécessité de poursuivre les efforts de riposte communautaires, nationaux, régionaux et mondiaux ».

« *Cette pandémie est une crise sanitaire exceptionnelle, dont les effets seront ressentis pendant des décennies* », a déclaré à l'ouverture des travaux, le D<sup>r</sup> Tedros Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS.

« *De nombreux pays qui croyaient que le pire était passé sont maintenant aux prises avec de nouvelles flambées. Certains pays qui ont été moins touchés au cours des premières semaines voient maintenant le nombre de cas et de décès augmenter. Et certains pays ont réussi à maîtriser des flambées de grande ampleur* », a-t-il ajouté, des propos rapportés dans un communiqué publié samedi par l'Institution.

Diverses recommandations ont été formulées par le Comité d'urgence.

Aux pays, il est recommandé d'appuyer les travaux de recherche pour permettre à terme, l'accès aux outils de diagnostic, aux traitements et aux vaccins, de renforcer la surveillance de la santé publique pour l'identification des cas et la recherche des contacts, et d'appliquer des mesures et des conseils proportionnés concernant les voyages, sur la base d'évaluations des risques, et de revoir régulièrement ces mesures.

Pour rappel, le coronavirus a déjà infecté au moins 17,6 millions de personnes dont plus de 680 000 morts à travers le monde à la date du 1<sup>er</sup> août, selon un décompte effectué par l'AFP à partir de sources officielles.

**David S.**



# La crise malienne au menu d'un Sommet extraordinaire de la CEDEAO

La situation sociopolitique malienne a réuni ce lundi, les chefs d'Etat de la CEDEAO pour un sommet virtuel extraordinaire, destiné à trouver une issue à la crise.

Le Sommet auquel prend part le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé, devrait adopter notamment une « Déclaration forte » qui préconisera, sur la base des principes qui régissent la CEDEAO en matière de prévention, de gestion et de règlement de conflits, « des solutions fortes » pour une sortie de crise rapide au Mali.

Il s'agit de parvenir à garantir la stabilité dans le pays et dans la sous région ouest africaine.

« *La situation que connaît le Mali nous interpelle* », a indiqué à l'ouverture des travaux, le président nigérien Issoufou Mahamadou, Président en Exercice de l'organisation sous régionale. Il a appelé les maliens à un sursaut patriotique et à une union sacrée.

« *Le temps presse et les risques sont grands* », a-t-il signifié.

Une mission des cinq chefs d'État ouest-africains dirigée par Mahamadou Issoufou a séjourné la semaine dernière à Bamako dans la capitale malienne, mais aucune solution n'a pour l'heure été trouvée à la crise.

La Mali, il faut le rappeler, vit depuis un temps une quadruple crise, sécuritaire, sanitaire, économique et politique.

La crise politique malienne qui a pris des allures inquiétantes ces derniers jours a été déclenchée par l'arrêt de la Cour Constitutionnelle sur les élections législatives des mois de mars et avril 2020. C'est sur cette base qu'est né un mouvement de contestation qui exige, entre autres, la démission du président de la République Ibrahim Boubacar Kéïta.

## La Rédaction

---



# 2ème session extraordinaire des députés membres du parlement de la CEDEAO

Les députés membres du parlement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont entamé mardi 21 juillet, la deuxième session extraordinaire de l'année 2020.

**Pour cette session de la 5<sup>ème</sup> législature ouverte à Abuja au Nigéria, le parlement de la CEDEAO a opté pour la visioconférence, compte tenu du contexte marqué par la crise sanitaire liée à la Covid-19.**

Les députés du Togo, à l'image des autres parlementaires des quatorze autres pays membres du regroupement régional, participent également à cette session extraordinaire au siège de l'Assemblée nationale.

Au cours des travaux qui vont durer cinq jours, les parlementaires togolais auront à débattre, à examiner et à adopter à distance plusieurs points avec leurs homologues de la CEDEAO.

Les sujets au menu de l'agenda de cette session extraordinaire sont relatifs entre autres au point sur la situation du prélèvement communautaire, à l'évolution de la pandémie à coronavirus COVID-19 dans la Communauté CEDEAO, à l'examen et l'adoption du projet de rapport de la session inaugurale de la cinquième législature du parlement. Durant les cinq que vont durer les travaux, les députés du parlement de la CEDEAO vont également examiner et adopter le projet de programme de travail des Commissions permanentes, mixtes et ad' hoc ainsi que celui relatif au plan d'activités du parlement, au titre du deuxième semestre de l'année.

Egalement inscrit au programme de la session, l'examen de la requête du Président de la Commission de la CEDEAO pour l'assistance du parlement dans la mise en œuvre du Protocole de la CEDEAO sur le Prélèvement communautaire est aussi inscrit au programme de la session.

Pour rappel, le Togo est représenté au parlement de la CEDEAO par cinq (05) députés à savoir les honorables Aklesso ATCHOLI (3ème vice-président du parlement de la CEDEAO), André JOHNSON, Eké Kokou HODIN, Koffi TSOLENYANU et Kounon Nahou AGBANDAO.



# Décès du président burundais Pierre Nkurunziza

**Le président burundais Pierre Nkurunziza n'est plus. Son décès a été annoncé ce mardi par le gouvernement du Burundi dans un communiqué rendu public.**

Selon le document, Pierre Nkurunziza semblait aller mieux le dimanche. C'est lundi « à la très grande surprise », que son état de santé a « brusquement changé avec un arrêt cardiaque ». Malgré les tentatives de réanimation et autres prises en charges médicales, les médecins n'ont pas pu sauver leur patient.

Au pouvoir depuis 2005, Pierre Nkurunziza était hospitalisé depuis samedi à la suite d'un malaise. Officiellement, le chef de l'Etat sortant du Burundi est décédé lundi 08 juin des suites d'un « arrêt cardiaque », selon les autorités qui ont décrété un deuil national de sept (7) jours.

Mais, certaines informations font également état de ce qu'il aurait été testé positif au Covid-19. Son épouse étant selon les informations toujours hospitalisée au Kenya depuis quelques jours pour la même raison, malgré les démentis des autorités burundaises.

Le premier vice-président du Burundi, Gaston Sindimwo devrait assurer l'intérim jusqu'à l'investiture du nouveau président récemment élu, Évariste Ndayishimiye.

**La Rédaction**